Release Note GPA

Juin 2024

Cher conseiller,

P&V travaille en permanence sur la facilité d'utilisation de GPA et de l'offre de produits. Ainsi, sur base de vos commentaires et réactions, nous avons lancé le weekend dernier (16 juin 2024) une mise à jour de GPA, avec quelques améliorations clés.

Cette mise à jour se concentre sur la résolution des défauts, l'introduction d'une nouvelle version du produit et l'affichage de plus d'informations concernant les quittances. Vous trouverez ici un bref aperçu des changements les plus importants. Nous vous invitons surtout à découvrir les améliorations en naviguant dans l'application. Pour un aperçu détaillé de l'ensemble des changements de cette mise à jour, consultez cette note détaillée.

Dans les mises à jour à venir, nous continuerons à nous efforcer d'améliorer la convivialité de la plateforme.

Vous avez des questions?

Nous espérons ainsi vous avoir suffisamment et clairement informé. Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à contacter L2 GPA via <u>L2Support.GPA@pvgroup.be</u> pour les questions relatives aux polices GPA. Pour vos autres questions techniques, vous pouvez vous adresser au Helpdesk.

Si vous rencontrez de nouveaux incidents dans GPA, n'hésitez pas à contacter la ligne L2 GPA. Nous pourrons ainsi continuer à les résoudre, afin de rendre votre utilisation de GPA la plus agréable possible.

Merci d'avance pour votre collaboration.



Table des matières

- 1. Améliorations dans l'onglet « Quittances » dans GPA
 - 1. Affichage de la dernière période en premier
 - 2. Visibilité de 12 quittances
 - 3. Visibilité des quittances pertinentes uniquement
 - 4. Statut de la police en cas de non-paiement
 - 5. Données supplémentaires sur les quittances dans l'onglet Quittances
 - 6. Statut de paiement des quittances correct
- 2. Produit mobilité adapté dans GPA
 - 1. Produit mobilité adapté
 - 2. Visibilité de toutes les garanties
- 3. Indemnités forfaitaires légales en cas de défaut de paiement
 - 1. Aperçu des indemnités forfaitaires
- 4. Défauts importants résolus dans GPA Auto
 - Codes postaux manquants pour créer un nouveau client
 - 2. Problème de redirection entre l'aperçu Tango « affaires réalisées » et GPA



1 Affichage de la dernière période en premier

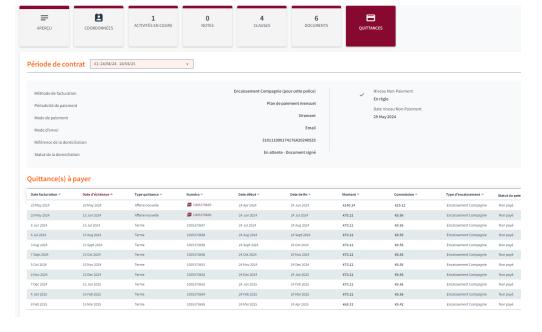
L'onglet Quittances affichait toujours par défaut la première période au lieu de la dernière. Désormais, c'est toujours la dernière période qui sera affichée en premier (= période de contrat).



2 Visibilité de 12 quittances dans l'onglet Quittances

Jusqu'à présent, il n'y avait que maximum 10 quittances visibles. De ce fait, il n'était pas possible d'avoir un aperçu complet des 12 quittances en cas de périodicité mensuelle. Lors de cette mise à jour, nous avons étendu la vue afin de pouvoir consulter l'ensemble de la période annuelle en une seule

vue.

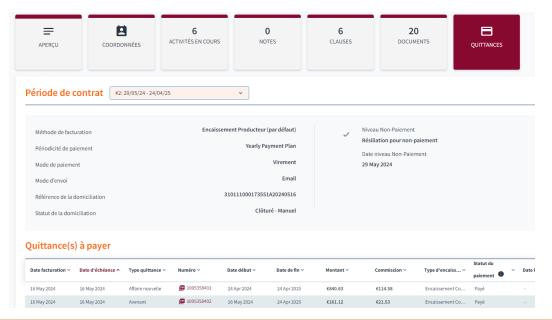




Visibilité des quittances pertinentes uniquement

3

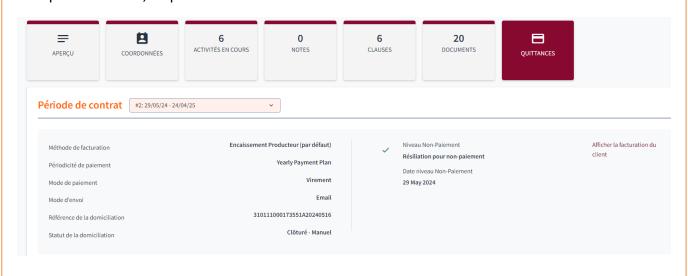
L'onglet Quittances affichait par défaut toutes les quittances, y compris les quittances à zéro euro non pertinentes. Cela ne sera plus le cas à partir de cette mise à jour ; désormais, seules les quittances pertinentes seront affichées.





4 Statut de la police en cas de non-paiement

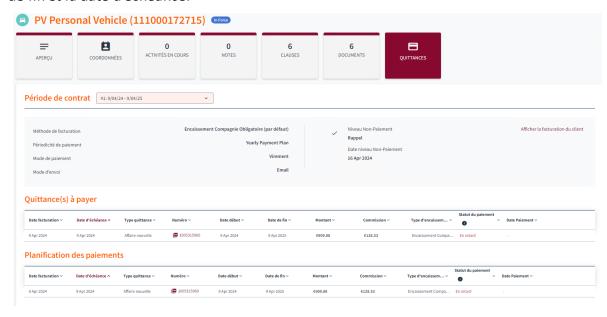
Lors de cette mise à jour, afin que le niveau de non-paiement soit plus clair, nous avons ajouté le statut au niveau de la police et du client ainsi que la date à partir de laquelle ce statut est entré en vigueur. Pour plus de détails, cliquez sur « Afficher la facturation du client ».





5 Données supplémentaires sur les quittances dans l'onglet Quittances

Lors de cette mise à jour, nous avons ajouté des colonnes supplémentaires avec des informations utiles pour l'agent, notamment le type et le mode d'encaissement de la quittance, la date de début et de fin et la date d'échéance.

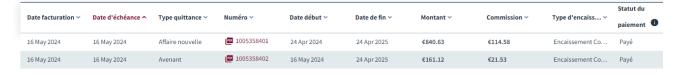


Statut de paiement des quittances correct dans l'onglet Quittances

Le statut de paiement n'indiquait pas toujours la situation correcte. Cela a été amélioré afin d'augmenter la fiabilité du statut de paiement.

Quittance(s) à payer

6





2. Produit mobilité adapté dans GPA

Produit mobilité adapté

Les produits de mobilité sont en constante évolution. Afin d'améliorer la qualité de nos services pour nos clients finaux, nous avons réadapté notre offre de mobilité. Les nouvelles fonctions sont déjà disponibles dans GPA.

Nous avons apporté un certain nombre d'améliorations, telles que :

- Les garanties d'assistance peuvent désormais être sélectionnées séparément.
- L'assistance après accident est désormais sélectionnée par défaut pour les véhicules où cela est possible.
- L'assistance vol est à présent automatiquement sélectionnée lors du choix de la garantie vol.
- Le transport pour compte propre n'est plus possible pour les véhicules Tourisme & Affaires. Par conséquent, les franchises en dégâts matériels de 1250 €, 1875 € et 2500 € ne sont plus d'application.

Visibilité de toutes les garanties

2

Jusqu'à présent, toutes les garanties n'étaient pas visibles dans l'écran des garanties ; elles ne le devenaient que lorsque la garantie dont elles dépendent était sélectionnée. Cela a été adapté, de sorte que toutes les garanties soient immédiatement visibles. Pour les garanties qui sont liées à d'autres garanties, un système permet de les sélectionner ou de les désélectionner automatiquement, en fonction des choix du client.

| Nouvelle affaire | Tarification |
|------------------|--|
| Véhicule(s) | |
| Conducteur(s) | |
| Tarification | * Date d'effet 28 May 2024 Appliquer |
| Contrat | Attention, changer la date d'effet peut avoir un impact sur la prime et les garanties proposées. |
| | Audi A3 |
| Résumé | Mes passagers, les autres et moi |
| | mes passagers, les autres et moi |
| | |
| Votre référence | Responsabilité civile 🕥 |
| | Bonus Malus: -2 |
| | |
| | ✓ Protection juridique |
| | |
| | ☐ Protection du conducteur ⑦ |
| | Mon véhicule |
| | ☐ Bris de glaces ⑦ |
| | ☐ Incendie 🎅 |
| | ☐ Forces de la nature ⑦ |
| | □ Vol ② |
| | □ Dégâts matériels ② |
| | Ma mobilité |
| | |
| | |



3. Indemnités forfaitaires légales en cas de défaut de paiement

Aperçu des indemnités forfaitaires

Désormais, l'aperçu des indemnités forfaitaires qui peuvent être imputées en cas de défaut de paiement d'une police Non Vie sera mentionné sur toutes les demandes de paiement et les prénotifications SEPA (cf. notre avis du 14 mars 2024 qui informe dans ZAP).

Nous communiquerons à ce sujet de manière transparente avec le client tout au long de la procédure d'encaissement.

Défaut de paiement de la prime

En cas de non-paiement de la prime, la compagnie est en droit de réclamer l'indemnité suivante afin de couvrir de manière forfaitaire d'une part, les intérêts de retard de la dette et d'autre part, tous les coûts du recouvrement amiable de la dette impayée :

- 20,00 EUR si le montant restant dû est inférieur ou égal à 150,00 EUR;
- 30,00 EUR si le montant restant dû est compris entre 150,01 et 500,00 EUR;
- 65,00 EUR si le montant restant dû est supérieur à 500,00 EUR.

Ces montants sont susceptibles d'être indexés en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour autant qu'un arrêté royal soit pris en ce sens.

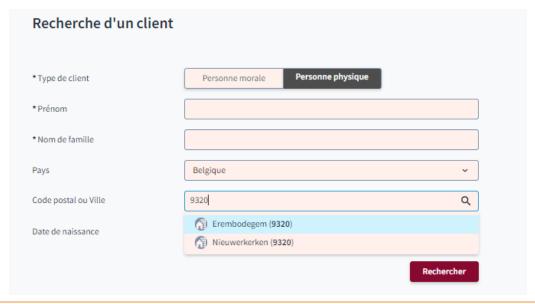


4. Défauts importants résolus dans GPA auto

1 Codes postaux manquants pour créer un nouveau client

Dans l'application GPA, tous les codes postaux des entités communales n'étaient pas repris dans la liste déroulante affichée lors de la création d'un client. Cela a été amélioré pour certains des codes postaux concernés.

Les codes postaux concernés sont par exemple : 7540, 7760, 9220, 9320, etc.



Problème de redirection entre l'aperçu Tango « affaires réalisées » et GPA

Lorsqu'un avenant était ouvert dans l'aperçu des affaires réalisées dans Tango, il y avait une redirection vers la page d'accueil de GPA au lieu de la page de l'avenant dans GPA. Nous avons résolu ce problème lors de cette mise à jour.

| Affaires réalisées | | |
|------------------------|---------|--------|
| Rechercher Filtrer | | |
| Producteur | Numéro | Nom |
| Prénom | Produit | Statut |
| Référence | Туре | v |
| Filtrer Effacer filtre | ~ | |

